



RÈGLEMENTS – COUPE METRO (S)

(COMPETITION - REV. 2010-07-10)



Coupe Métro compétitive Divisions 1 à 3 et les équipes invités de Divisions 4, 5 et 6 Hommes et 4 et 5 Femmes Coupe Métro Récréative pour les Divisions 6 à 8 Femmes et 7 à 9 Hommes

S-1 RÈGLEMENTS GÉNÉRAUX :

- a) Toutes les parties et les cas de discipline sont régis par les règlements de la Ligue Juvenile.
- b) Le Club dont le nom apparaît en premier sur le calendrier est le club RECEVEUR.
- c) Les joueurs doivent jouer pour leur Club respectif et pour seulement une équipe du Club. Le joueur est alors lié à cette équipe pour toute la durée de la Coupe. Si un joueur devait jouer pour une autre équipe, cette même équipe perdra son match par défaut par un pointage de **3-0** en faveur de l'équipe adverse.
- d) Aucun joueur réserve U17 et/ou U18 ne peut être utilisé lors de la Coupe Métro.
- e) Toutes les cartons jaunes et sanctions accumulées reçu durant la Coupe Métro seront inclus dans le décompte de la Ligue; Toute suspension automatique d'un joueur sera purgée à son prochain match de Ligue ou de Coupe.
- f) Les suspensions automatiques de 1 match pour expulsions (cartons rouges) seront purgées par le joueur lors de son prochain match de Ligue ou de Coupe Métro avec l'équipe avec laquelle il est enregistré. S'ils reçoivent des matchs supplémentaires, ils seront purgés avec l'équipe il ou elle est enregistré et ce pour les matchs de ligue ou de Coupe. Ce même joueur ne peut être utilisé comme réserviste durant sa suspension.
- g) L'article C11-15, Mouvement de joueur, ne s'applique pas durant la Coupe Métro pour les joueurs ne jouant pas sur la liste de joueurs de Ligue.
- h) Les changements lors d'une rentré de touche sont aussi permis à la condition que l'équipe faisant la rentré de touche effectue une substitution de joueur, alors l'autre équipe peut aussi effectuer un changement.
- i) Les Divisions compétitives 1 à 5 Femmes et 1 à 6 Hommes, un entraîneur joueur ou non est acceptable. Pour les Divisions 6 à 8 Femmes et 7 à 9 Hommes, un entraînement non-joueur est nécessaire.

S-2 FORMAT :

- a) Les équipes joueront des matchs d'élimination simple dans le but d'avancer jusqu'en Finale :
 - i. Le tirage sera basé sur le nombre d'équipe inscrit dans la compétition incluant les équipes invitées et les équipes de divisions plus basses participant à la première ronde, les gagnants et les divisions les plus élevées entrant lors des rondes subséquentes.
- b) Le tirage pour la Coupe Métro aura lieu lors du meeting du Comité de la Ligue Métropolitaine de soccer avant le meeting annuel des entraîneurs en mai.
- c) Les matchs peuvent et seront jouer en terrain neutre durant la compétition; chaque Club devra fournir au moins 2 terrains par équipe qui participe à la Coupe Métro.
- d) Tous les matchs seront disputés à l'intérieur du territoire couvert par la Ligue Métro du lac St-Louis.
- e) Assignation des arbitres; POUR TOUS LES MATCHS, les arbitres et les juges de ligne seront déterminés par l'assignataire des arbitres régional.

S-3 RONDE DE QUALIFICATION :

- a) Tous les matchs SAUF LES FINALES se terminant par un pointage égal à la fin du temps réglementaire procéderont immédiatement aux tirs du point de réparation déterminé selon les règlements de la F.I.F.A. Toutes les parties doivent déterminer un gagnant.
- b) Si une équipe est dans l'impossibilité de rencontrer le minimum requis de 8 (huit) joueurs et/ou 1 (un) entraîneur, 15 (quinze) minutes après l'heure prévu pour le coup d'envoi, la partie sera déclaré forfait par un pointage de **3-0**.



RÈGLEMENTS – COUPE METRO (S)

(COMPETITION - REV. 2010-07-10)



- c) Si une équipe ne se présente pas, elle sera automatiquement disqualifiée de toute autre compétition de la Coupe Métro.
- d) Les entraîneurs doivent transférer l'information complète de leur feuille de match au système PTS dans les 36 (trente six) heures suivant la fin du match. Une amende de **\$10** sera imposée si le délai n'est pas respecté. Ceci inclus le résultat de la finale.

S-4 FINALES :

Les Finales sont prévues pour être jouées lors du dernier week-end de septembre.
Toutes les Finales se terminant par un pointage égal à la fin du temps réglementaire seront alors poursuivies comme suit :

- 2 x 10 minutes de surtemps. (Le surtemps doit être joué au complet)

Si l'égalité persiste après les deux périodes de surtemps, les équipes procéderont aux tirs de pénalité en vertu des règlements de la FIFA. (Les deux équipes exécutent chacune cinq tirs au but).